Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 060-216004473-20260320-DE2026515-DE

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11
Absent : 1
Exclus : 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc

Séance du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17/03/2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie maire sortant.

Etaient présents : Mmes DÉCAMP, LEJEUNE, LEROY, CHENOT, DANGLOT, MEYER, Mrs COUTELET, FLEURY, LECOMTE et SAINT-POL

Absent excusé : M. GOMES DA COSTA Manuel donne pouvoir à Mme LEROY

Secrétaire de séance : Madame DÉCAMP Virgine

Ouverture de séance : 20h00.
Assistait également au Conseil Municipal Mme Sabine HERBELIN, Secrétaire de mairie

Délibération DE2026515 : Election du Maire

Madame LEROY Annie, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-1 à L 2122-17,
Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Mme DÉCAMP Virginie assure cette fonction.
Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.
Premier tour de scrutin
Madame LEROY Annie est l'unique candidate au poste de Maire.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0 blanc et 0 nuls.
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Mme LEROY Annie ayant obtenu 11 voix et la majorité absolue, a été proclamée Maire, et a été installée.

Pour copie certifiée conforme,
Le 20 mars 2026

Le Maire
LEROY Annie

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmission en Préfecture le 25/03/2026